

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 5

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE
LA REGIE A AUTONOMIE FINANCIERE DE LA
CHAMBRE FUNERAIRE COMMUNALE

SEANCE du 17 FEVRIER 2026

Sous la présidence de Mr KOWALCZYK Pierre, Président

Le dix-sept février deux mille vingt-six à dix-huit heures, le Conseil d'Exploitation, dûment convoqué par courriel en date du six février deux mille vingt-six, s'est réuni en Mairie.

PRESENTS : MM. KOWALCZYK Pierre ; PAULUS Roger
MMES. CIPOLLETTA Magali ; LEFORT Marie Anne ; CLAUDEL Liliane

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme LEFORT Marie Anne

1.a – FINANCES : COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2025.

Monsieur le Président informe l'assemblée que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2025 a été réalisée par Madame la Trésorière du Service de Gestion Comptable d'HAYANGE (Moselle) et que le compte de gestion établi par cette dernière est conforme au compte administratif.

CONSIDERANT l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et du compte de gestion de la Trésorière du Service de Gestion Comptable ;

Le Conseil d'Exploitation, après délibération, à l'unanimité, **DECIDE**,

- **D'ADOPTER** le compte de gestion de la Trésorière du Service de Gestion Comptable d'Hayange pour l'exercice 2025 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

Fait et délibéré à BOUSSE,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,

BOUSSE le 19 février 2026

Le Président,
Pierre KOWALCZYK,

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 5

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE
LA REGIE A AUTONOMIE FINANCIERE DE LA
CHAMBRE FUNERAIRE COMMUNALE**

SEANCE du 17 FEVRIER 2026

Sous la présidence de Mr KOWALCZYK Pierre, Président

Le dix-sept février deux mille vingt-six à dix-huit heures, le Conseil d'Exploitation, dûment convoqué par courriel en date du six février deux mille vingt-six, s'est réuni en Mairie.

PRESENTS : MM. KOWALCZYK Pierre ; PAULUS Roger
MMES. CIPOLLETTA Magali ; LEFORT Marie Anne ; CLAUDEL Liliane

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme LEFORT Marie Anne

1.b – FINANCES : COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2025.

Madame la Vice-Présidente présente à l'assemblée l'exécution des dépenses et des recettes en section de fonctionnement, relatives à l'exercice 2025, dressé par Monsieur Pierre KOWALCZYK, Président, à savoir :

	Prévisions	Réalisations
Dépenses	5 670.00 €	2 871.83 €
Recettes	5 670.00 €	2 611.48 €
Résultat exercice 2025		- 260.35 €
Résultat reporté exercices précédents		4 170.65 €
Résultat de clôture		3 910.30 €

Le Compte Administratif 2025 fait apparaître un résultat de clôture de 3 910.30 € dont le Conseil d'Exploitation approuve l'affectation en excédent de fonctionnement reporté inscrit au Budget Primitif 2026.

Le Conseil d'Exploitation, après délibération et en l'absence du Président ayant quitté la salle lors du vote, à l'unanimité, **DECIDE**,

- **D'APPROUVER** le Compte Administratif 2025 tel que présenté.
- **DE VALIDER** l'affectation du résultat de 3 910.30 € en excédent de fonctionnement reporté, à inscrire au Budget Primitif 2026.

Fait et délibéré à BOUSSE,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
BOUSSE le 19 février 2026
Le Président,
Pierre KOWALCZYK,

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 5

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE
LA REGIE A AUTONOMIE FINANCIERE DE LA
CHAMBRE FUNERAIRE COMMUNALE

SEANCE du 17 FEVRIER 2026

Sous la présidence de Mr KOWALCZYK Pierre, Président

Le dix-sept février deux mille vingt-six à dix-huit heures, le Conseil d'Exploitation, dûment convoqué par courriel en date du six février deux mille vingt-six, s'est réuni en Mairie.

PRESENTS : MM. KOWALCZYK Pierre ; PAULUS Roger
MMES. CIPOLLETTA Magali ; LEFORT Marie Anne ; CLAUDEL Liliane

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme LEFORT Marie Anne

1.c – FINANCES : BUDGET PRIMITIF 2026.

Le Conseil d'Exploitation vote, à l'unanimité, le Budget Primitif de l'exercice 2026 qui s'équilibre comme suit :

- Dépenses d'exploitation : 5 890.00 €
- Recettes d'exploitation : 5 890.00 €

Fait et délibéré à BOUSSE,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,

BOUSSE le 19 février 2026

Le Président,
Pierre KOWALCZYK,